



# Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique



**Déclaration du Secrétaire exécutif  
M. Ahmed Djoghla  
À l'occasion du  
6ième Forum Mondial du Développement Durable  
Afrique, environnement, mondialisation  
Brazzaville, Congo  
27-31 octobre, 2008**

**Honorables invités, distingués Délégués, Mesdames et Messieurs,**

Comme l'a dit l'écologiste sénégalais, Baba Dioum: «Enfin de compte, nous protégerons seulement ce que nous aimons. Nous n'aimerons que ce que nous comprendrons. Nous ne comprendrons que ce qui nous a été enseigné». Le Forum Mondial du Développement Durable, cette réunion annuelle des décideurs et responsables du monde économique, politique, éducatif et associatif en vue de promouvoir l'échange des idées, des expériences, et le plus important apprendre les uns des autres, semble être guidé et inspiré par cette sagesse africaine. Il y a, en effet, beaucoup à discuter, apprendre, et décider sous le thème « Afrique, environnement, mondialisation ».

## **Valeur de la Biodiversité**

L'air et l'eau purs, la pollinisation des champs, la nourriture, le traitement des maladies, la régulation du climat, la protection contre les inondations et les orages, les valeurs culturelles, les plaisirs récréatifs, les matières premières pour satisfaire les demandes des consommateurs –toutes ces choses que nous considérons comme acquises– nous parviennent grâce à la diversité incroyable des plantes et des animaux ainsi que de leurs interactions complexes. Nous dépendons tous de la biodiversité et des services qu'elle fournit.

Au niveau mondial, plus de 1,6 millions de personnes dépendent des forêts et des produits forestiers pour leurs moyens d'existence, et plus de 3 milliards de personnes dépendent de la biodiversité marine et côtière. Pour les plus pauvres du monde, il n'y a aucun autre recours. Une biodiversité robuste représente une vie agréable et saine alors que la perte de biodiversité à laquelle nous faisons face aujourd'hui nous amène droit vers l'opposé.

De plus, la biodiversité est la source de nombreux remèdes. On estime que 80 pour cent de la population des pays en voie de développement a recours aux médecines traditionnelles. En 2002-2003, par exemple, 80 pour cent des nouveaux produits chimiques lancés sur le marché mondial, comme médicament, peuvent être reliés à, ou ont été inspirés par, des produits naturels. La capture mondiale annuelle de poisson est estimée à une valeur de 58 milliards de dollars américains. L'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture estime qu'au moins 40 pour cent de notre économie mondiale est basée sur l'exploitation des ressources biologiques. Les ressources naturelles constituent environ 26% de la richesse totale de certains pays à bas-revenus; ce qui représente une partie importante des espoirs de développement durable de cette région. Dans le monde entier, les forêts permettent à



ONE NATURE · ONE WORLD · OUR FUTURE  
COP 9 MOP 4 Bonn Germany 2008



Programme des Nations Unies  
pour l'Environnement

413, rue Saint-Jacques Ouest, Suite 800  
Montréal, QC H2Y 1N9, Canada

Tél : +1 514 288 2220  
Fax : +1 514 288 6588

<http://www.cbd.int>  
[secretariat@cbd.int](mailto:secretariat@cbd.int)

environ 1,6 milliard de personnes de répondre à leurs besoins quotidiens tels que la nourriture, le logement, l'énergie, et les loisirs, alors que selon les estimations, 300 millions de personnes, pour la plupart des pauvres, dépendent essentiellement de la diversité biologique des forêts, y compris des produits forestiers non ligneux, pour leur subsistance et survie, y compris environ 150 millions de personnes appartenant à des groupes autochtones. Comme vous voyez, la biodiversité nous fournit non seulement les services fournis par les écosystèmes dont nous dépendons tous, mais elle a une valeur économique très élevée. Néanmoins, il faut s'en servir d'une manière raisonnable. Car, une croissance économique qui met en danger les ressources naturelles, sur lesquelles elle est basée, n'est que de la destruction économique et environnementale à long terme.

Et pourtant, notre usage de ces ressources naturelles a causé plus de dommages au cours des cinquante dernières années que dans toute l'histoire de l'humanité. Nous ne pouvons nous permettre de continuer sur cette voie destructrice. En effet, la perte sans précédent de la biodiversité a également des implications financières énormes. Le coût de ces pertes a été évalué, par l'auteur principal de l'étude « L'économie des écosystèmes et de la biodiversité », M. Pavan Sukhdev, à 3,1 trillion de dollars par an. La perte de biodiversité contribue aussi à aggraver la pauvreté dans le monde. En fait, les pauvres de la planète, en particulier ceux des zones rurales, dépendent des ressources biologiques pour près de 90 pour cent de leurs besoins. Dans les pays à faible revenus où le capital naturel représente environ 26 pour cent de leur richesse, la perte d'espèces représente une perte de moyens de subsistance. En effet, comme le Dr Gro Harlem Brundtland a fait remarquer: «Vous ne pouvez pas lutter contre la faim, la maladie et la pauvreté sans pouvoir également fournir aux gens un écosystème sain où leurs économies peuvent se développer.»

Malheureusement, nous faisons face non seulement à la perte de biodiversité mais également aux impacts des changements climatiques sur les ressources naturelles. Ceux-ci déclenchent déjà des rivalités par rapport à la distribution des ressources, particulièrement les ressources en terre et en eau. L'agriculture et la biodiversité agricole représentent 20 à 60 pour cent du produit national brut de certains pays africains. Cependant, 75 pour cent des Africains dépendent de la pluie pour leurs besoins agricoles. Les changements climatiques risquent de faire perdre à l'agriculture africaine jusqu'à 40 pour cent de son rendement. Sur les terres du Serengeti, une migration annuelle de plus de 2 millions d'ongulés est observée, alors qu'ailleurs, en Méditerranée, l'écosystème abrite plus de 11 700 espèces endémiques. Malheureusement, plus de 2300 espèces propres aux zones arides sont aujourd'hui menacées d'extinction. Les changements climatiques vont accélérer cette déperdition, aggravant ainsi les conditions de subsistance de millions d'Africains. Jusqu'à 40 pour cent des espèces endémiques à l'Afrique risquent de disparaître d'ici à 2085 en raison des changements climatiques. Dans les régions appelées le Succulent Karoo ou le Fynbos en Afrique du Sud, on prévoit que 50 pour cent de l'habitat aura disparu d'ici 2050.

Les changements climatiques ont déjà fait baisser le niveau du Lac Victoria d'environ 30 pour cent. Le niveau des bassins du Sénégal, du Niger, et du Lac Tchad a baissé de 40 à 60 pour cent. D'ici l'année 2020, la calotte glaciaire du Mont Kilimandjaro pourrait disparaître pour la première fois en 11 000 années. Les forêts nébuleuses du Mont Kilimandjaro constituent une importante source d'approvisionnement en eau pour les populations avoisinantes. Cependant, au cours des 30 dernières années, la perte d'un apport annuel en eau potable équivalant à ce que devraient consommer 1 million de personnes a été constatée. En 2020, entre 75 et 250 millions d'Africains rejoindront le lot des populations souffrant de pénuries.

De plus, la croissance urbaine mondiale représente l'un des plus profonds changements vécus par l'humanité dans l'histoire récente. D'ici 2020, la majorité des plus grandes villes du monde seront dans des pays en développement. Répondre aux besoins des populations croissantes et conserver la biodiversité sont souvent considérés incompatibles. Cependant, nous ne pouvons plus nous permettre d'être partagé entre le développement et la conservation. Les acteurs et les décideurs doivent travailler ensemble afin de

conserver et d'utiliser durablement les ressources naturelles, dans le but d'allier le développement et la conservation pour mieux répondre aux besoins en énergie dans un contexte de développement durable.

Selon la quatrième édition de l'État mondial de l'environnement rendu public par le Programme des Nations Unies pour l'environnement, rapport préparé par 390 experts et revu par plus de 1000 autres, les empreintes écologiques de l'humanité dépasseraient aujourd'hui de 20% les capacités biologiques de la planète. La consommation en ressources naturelles dépasse donc les capacités régénératrices de notre planète. Si l'on continue cette mauvaise utilisation, couplée aux effets des changements climatiques, le développement durable pourrait devenir un objectif inaccessible. À vrai dire, la dégradation de l'environnement et des services fournis par les écosystèmes risquent de défaire l'avancée déjà réalisée vers les Objectifs du Millénaire.

### **CDB, Objectif de 2010, COP 9/10, JIB, Vague verte**

C'est pour ces raisons, que les scientifiques et les gouvernements du monde ont créé, en 1992, la Convention sur la diversité biologique. Ouverte à la signature au Sommet de la Terre à Rio de Janeiro en 1992, la Convention sur la diversité biologique est le cadre international pour la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité et le partage équitable de ses avantages. Avec 191 Parties, la CDB a une participation quasi-universelle entre les pays qui se sont engagés à préserver la vie sur Terre. La Convention cherche à répondre à toutes les menaces à la diversité biologique et aux services écosystémiques, y compris les menaces des changements climatiques, par des évaluations scientifiques, le développement d'outils, des incitatifs et des processus, le transfert de technologies et de bonnes pratiques et de la pleine et active participation des intervenants concernés y compris les communautés autochtones et locales, les jeunes, les ONG, les femmes et les milieux d'affaires.

En effet, la CDB joue le rôle important d'encourager et de coordonner des initiatives internationales sur la conservation de la diversité biologique. Ceci aide à s'assurer que chaque effort renforce le précédent pour réaliser le plus grand progrès possible. De plus, le Secrétariat offre un soutien technique aux pays membres de la Convention pour les aider à la mettre œuvre. Tout cela fait avancer les objectifs de la Convention et cherche à diminuer non seulement les taux d'extinction des espèces, mais les impacts de ceux-ci sur l'humanité.

Malgré cette convention internationale, les taux d'extinction des espèces sont 100 fois supérieurs au taux de base et ce sont les plus pauvres qui en souffrent le plus. C'est pour ces raisons que 110 chefs d'État et de gouvernement se sont engagés à atteindre l'objectif de 2010 relatif à la diversité biologique, lors du Sommet mondial sur le développement durable tenu à Johannesburg en 2002. L'objectif de 2010 vise une réduction importante du rythme actuel de l'appauvrissement de la biodiversité aux niveaux mondial, régional et national à titre de contribution à l'atténuation de la pauvreté et au profit de toutes formes de vie sur la planète. Atteindre cet objectif est une tâche ambitieuse qui demande des efforts sans précédent mais il est essentiel d'y arriver.

Fort heureusement, jamais les enjeux environnementaux n'ont eu autant de considération des organismes internationaux, des gouvernements ou du public qu'aujourd'hui. Il faut profiter de cette opportunité pour répandre les semences du changement. La protection de la vie sur Terre exige la mise sur pied d'une alliance mondiale qui comprendrait tous les acteurs de la société civile. En effet la réalisation des trois objectifs de la Convention pour la vie sur terre appelle à la mobilisation de tous. En

mai dernier, nous avons assisté à un regain d'engagement de la communauté internationale, dirigé par l'Allemagne, et qui sera poursuivi par le Japon, pour protéger la vie sur Terre.

En mai de cette année, la ville de Bonn a accueilli la neuvième Conférence de la Convention des Nations Unies sur la diversité biologique. La réunion a été précédée par plus de 200 manifestations organisées par le pays hôte. Le Sommet de la biodiversité de Bonn a été le plus important événement de la biodiversité avec la participation d'environ 5000 participants, y compris des chefs d'Etat et de gouvernement, et plus de 664 journalistes de 27 pays. Le débat de haut niveau a été exceptionnel. Pour la première fois, une composante de chefs d'Etat et de gouvernement a été organisée. Pour la première fois, nous avons eu la participation du premier ministre du Canada, l'hôte du Secrétariat. Pour la première fois, l'hôte de la COP-9 a annoncé une contribution de 400 millions d'euros pour la protection de la biodiversité, et 40 millions d'euros pour l'initiative de la Toile de la vie (Life Web Initiative). Soixante quatre pays ont déjà annoncé leur intention de participer à cette initiative unique visant à promouvoir d'autres zones protégées marines et terrestres pour la mise en œuvre des trois objectifs de la Convention. Le mandat de cette initiative est d'améliorer la gestion des aires protégées existantes et de créer des zones supplémentaires pour combler des lacunes du réseau mondial de zones protégées. Le but de cette initiative est de fournir des fonds aux gouvernements qui sont prêts à établir plus de zones protégées, mais qui n'ont pas la capacité financière pour le faire. Elle vise à faire correspondre des engagements volontaires pour la désignation de nouvelles aires protégées et l'amélioration de la gestion de celles-ci avec des engagements de financement des bailleurs de fonds.

L'engagement des ministres à la négociation des questions clés était unique et a grandement contribué à l'adoption des décisions. Les participants ont adopté 37 décisions, y compris la feuille de route pour la négociation d'un régime international sur l'accès et le partage des avantages ainsi que la réalisation de l'objectif de 2010 qui vise à réduire sensiblement le taux de perte de biodiversité d'ici 2010 et réaliser l'objectif 7 des Objectifs du Millénaire pour le développement. En effet, le Sommet de la diversité biologique de Bonn a ouvert la voie vers des modes de vie plus durables et la protection de la biodiversité. Il a réalisé plus dans la sensibilisation à la perte de biodiversité et l'engagement de toutes les parties prenantes que toutes les autres Conférences des Parties précédentes.

L'initiative mondiale « La Vague verte » a été lancée avec le slogan « Une école, un arbre, un don à la nature », comme une initiative conjointe entre le Secrétariat et le Gouvernement de l'Allemagne. Une réunion de maires sur l'action locale pour la biodiversité a été convoquée pour la première fois, et la « Déclaration des parlementaires en faveur de l'action pour la biodiversité » a été adoptée.

Moins de deux ans avant la date limite de l'objectif de 2010, la route est vraiment redoutable et elle pose un grand défi à la communauté mondiale. En effet, la Convention des Nations Unies sur la diversité biologique se trouve à la croisée des chemins, les défis environnementaux sans précédent auxquels le monde doit faire face exigent une nouvelle coopération internationale, ce qui exige également beaucoup de leadership.

2010 sera une année de grande importance pour la diversité biologique mondiale et, en fait, le monde dans son ensemble. La communauté internationale se réunira à Nagoya, préfecture d'Aichi, pour la dixième réunion de la Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique. Elle célébrera l'Année internationale de la biodiversité sous le thème : « Biodiversité au service du développement et de la lutte contre la pauvreté ». Nous allons évaluer le succès de l'Objectif de 2010 – atteindre, d'ici 2010, une réduction significative du rythme actuel de perte de diversité biologique aux niveaux mondial, régional et national à titre de contribution à la lutte contre la pauvreté et au bénéfice de la vie sur Terre. Nous espérons lancer, en même, un régime international sur l'accès et le partage des avantages. C'est le cas de dire qu'une année vraiment extraordinaire nous attend.

## **Intervenants, sensibilisation politique et publique**

Cela étant dit, même si la mobilisation internationale est essentielle pour créer la volonté politique nécessaire à l'atteinte des objectifs de la CDB, les accords internationaux ne sont forts que si les plans de leurs Parties pour la mise en œuvre sur le terrain l'est également. Pour atteindre cet objectif, la Convention exige, en vertu de l'article 6 (a), que chaque Partie contractante développe une stratégie et un plan d'action national pour la conservation et l'utilisation durable de la diversité biologique (SPANB). En l'absence d'une carte précise pour diriger des initiatives de conservation ; les projets individuels, même s'ils sont localement utiles, peuvent ne pas contribuer à l'amélioration des efforts nationaux et, en fin de compte, peuvent être moins efficaces. En outre, une stratégie nationale donne aux décideurs le mandat de voter des lois, préparer des programmes d'éducation, des budgets, entre autres choses, qui soutiennent la protection de la diversité biologique. Nous devons également reconnaître que si les parlementaires ne mettent pas en place des outils de gouvernance pour assurer la mise en œuvre des stratégies et plans d'action nationaux pour la biodiversité et la poursuite de la participation sur la scène internationale, la perte de biodiversité continuera. Par conséquent, l'engagement politique est indispensable à la réalisation des objectifs de la CDB.

Ce qui est perdu dans un pays est perdu pour le monde entier. Les efforts individuels réalisés par des communautés, des régions, des nations et des organismes doivent être réunis afin de s'assurer que ces activités convergent au lieu de se supplanter, peu importe où elles ont lieu. La flore et la faune ne se limitent pas aux frontières tracées par l'homme, par conséquent, il est primordial que les initiatives se renforcent mutuellement en facilitant le dialogue et la coopération. Ce n'est que grâce à la synergie de nos actions et la solidarité sociale que nous inverserons la perte de biodiversité.

Toutefois, il est en même temps important de garder à l'esprit que les politiciens aussi reçoivent leurs mandats de la population. Si les citoyens ne s'aperçoivent pas en tant que parties prenantes dans le processus actuel de perte de biodiversité, ils n'appuieront pas les efforts visant à la réduire. Alors que le monde commence à répondre à la crise actuelle de perte de biodiversité, en même temps que les changements climatiques, le Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique et des forums tels que le FMDD (Forum mondial du développement durable) ont un rôle particulier à jouer. Ils représentent des pôles d'excellence dans la création de réseaux internationaux et l'échange d'informations parce qu'ils sont des facilitateurs actifs et objectifs dans les processus intergouvernementaux. Ils sont essentiels pour aider à la conception et la mise en œuvre efficace de stratégies de conservation en partenariat avec les Parties, les gouvernements et les communautés autochtones et locales - pour le bénéfice des peuples et de la nature.

Je tiens à rendre hommage à Adapes et à ses commanditaires, M. Nicolas Sarkozy, Président de la République de France, M. Denis Sassou N'Guesso, Président de la République du Congo, M. José Endundo Bononge, Ministre de l'Environnement de la République du Congo, et la lauréate du prix Nobel Mme Wangari Maathai, d'avoir organisé ce forum. De telles initiatives sont essentielles à la sensibilisation à l'importance de préserver l'intégrité de la biodiversité. Mais plus précisément, ces actions sont essentielles pour faire avancer le développement durable et le bien-être de tous et de chacun d'entre nous.

Comme l'a dit votre commanditaire, Mme Wangari Maathai: «Ce sont les petites choses entreprises par les citoyens qui font la différence. Ma petite chose à moi est de planter des arbres », nous avons tous un rôle à jouer. Nos vies et nos moyens de subsistance dépendent de nous et du développement d'une nouvelle relation avec la nature, ou du moins le réapprentissage d'une ancienne relation, afin que nous puissions maintenir notre bien-être et croître de façon durable ; au lieu de le faire au détriment de la nature. Nous n'atteindrons le bien-être durable que lorsque le bien-être de toutes les espèces sera sérieusement envisagé et intégré dans des considérations scientifiques, politiques et économiques.